

On a réinstallé à l'usine n° 1 du Jourdain, une turbine de 4,860 h.p., qui a servi temporairement à la rivière Bridge il y a quelques années. Cette turbine porte la puissance de l'usine à 38,985 h.p.

Les travaux de l'*Aluminum Company of Canada* ont bien progressé à son énorme entreprise de Kemano-Kitimat, qui comprend le détournement des eaux d'amont du Fraser à travers la chaîne Côtière. Le forage à partir du lac Tahtsa du tunnel de dérivation de 25 pieds de diamètre et de 10 milles de longueur ainsi que du tunnel des conduites forcées était essentiellement terminé à la fin de 1953. L'usine souterraine était terminée et l'installation de trois turbines de 140,000 h.p. et de générateurs de 106,000 kVa était assez avancée pour entrer en service en mai 1954. La ligne de transmission de 50 milles, de Kemano à Kitimat, était pour ainsi dire terminée. Le passe-déversoir du barrage Kenney sur la Nechako était prêt à fonctionner. La puissance ultime pourra dépasser 2 millions de h.p.

La *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada Limited* compte terminer son usine Waneta sur la rivière Pend-d'Oreille au début de 1954. Elle aura deux turbines de 105,000 h.p. chacune et, plus tard, on pourra y ajouter deux autres groupes. L'*Alaska Pine and Cellulose Limited* a installé une turbine de 3,200 h.p., actionnant un générateur de 2,500 kVa, à sa centrale à l'embouchure du lac Victoria, sur l'île de Vancouver. La puissance de l'usine est de 4,000 h.p. et l'énergie est surtout utilisée à des fins de pompage.

Territoire du Yukon.—La *Yukon Hydro Company Limited*, desservant Whitehorse, a ajouté une roue Pelton de 940 h.p., actionnant un générateur de 875 kVa, à son usine de Porter-Creek, ce qui porte sa puissance à 1,390 h.p.

Durant l'été de 1953, on a fait des levés et des études en vue d'un important aménagement hydro-électrique, comprenant la retenue des eaux d'amont du Yukon et leur dérivation à travers la chaîne Côtière; la *Ventures Limited* et ses filiales, la *Frobisher Limited* et la *Quebec Metallurgical Industries Limited*, poursuivront ces travaux en 1954. Les plans préliminaires indiquent qu'au début, on pourra capter environ 25,000 h.p. sur l'une des rivières du versant Pacifique de la Colombie-Britannique septentrionale.

L'ENTREPRISE HYDRO-ÉLECTRIQUE DU SAINT-LAURENT*

L'aménagement hydro-électrique international en commun du Saint-Laurent, dans la section des Rapides internationaux, a officiellement commencé le 10 août 1954. Les cérémonies qui se sont déroulées en présence de représentants des gouvernements du Canada et des États-Unis ont marqué l'inauguration, ce jour-là, d'une entreprise de 1,640,000 kW à laquelle s'intéressaient les deux pays depuis plus de quarante ans. L'énergie qu'elle fournira est indispensable au maintien du progrès de l'Ontario et, vu le rôle important que joue l'Ontario dans l'économie nationale, du Canada tout entier.

L'entreprise sera réalisée en commun par l'Hydro-Ontario et l'Administration de l'énergie hydro-électrique de l'État de New-York. La première a reçu des gouvernements du Canada et de l'Ontario l'autorisation législative de construire la part canadienne des ouvrages et la seconde a été désignée par le président Eisenhower comme organisme chargé de l'exécution des ouvrages situés du côté américain du fleuve. Chacun des deux organismes assumera les frais de l'instal-

* Rédigé par l'Hydro-Ontario, Toronto (Ont.).